PROJET DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL DE MORETTI (SIDI FREDJ)

Les Émiratis feront appel à 2 000 Indiens

Le projet du complexe multifonctionnel des Emiratis, Emiral, à Moretti – Sidi-Fredj passera à la vitesse supérieure à compter de janvier 2012, a-t-on appris de source sûre. Pour cela, les responsables de cette entreprise feront appel à compter de décembre prochain à la main-d'œuvre étrangère. Au total, 2 000 Indiens exerçant sur des chantiers aux Emirats arabes unis se déplaceront à Alger.

Photo : DR

Abder Bettache- Alger (Le Soir) - Annoncé en grande pompe il y a quelques années de cela, le projet de la société algéro-émiratie de promotion immobilière (Emiral) et après un retard relativement long, semble avancer au grand «bonheur» de ses promoteurs.

Des affiches géantes sont présentes avec les maquettes représentant l'ensemble de ce projet «grandiose» qui porte le nom «village touristique Forum El Djazaïr Moretti 1». Une appellation que l'on trouve également sur la maquette du projet mis sur le site Internet du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

C'est dans cette optique que les promoteurs de ce «gigantesque» projet ont décidé de passer à la phase de la grande «réalisation», en faisant appel à une main-d'œuvre étrangère spécialisée.

Pour cela, il est important de savoir si ce «recours» à la main-d'œuvre étrangère a eu l'aval des autorités concernées, en l'occurrence le département du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale ?

Les Chinois en tête

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la nation concernant la main-d'œuvre étrangère en Algérie, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a déclaré que 50 760 travailleurs étrangers étaient détenteurs de permis de travail au 30 septembre 2011 à travers tout le territoire national. A ce titre, on apprend que la main-d'œuvre chinoise vient en tête de liste de la main-d'œuvre étrangère en Algérie avec 21 962 travailleurs, soit 43,27 % du nombre global des travailleurs étrangers exerçant en Algérie, suivie de la main-d'œuvre égyptienne (4 078 travailleurs) soit 8,03 %. Selon le département du travail, ce chiffre représente 1,05 % du volume global du nombre de travailleurs salariés dans le secteur économique national. Il dira également que le taux de main-d'œuvre étrangère enregistré en Algérie est "minime" par rapport aux autres pays et au nombre global de la main-d'œuvre nationale et se concentre dans les secteurs du BTPH qui recense 27 176 travailleurs étrangers (53,54%), celui de l'industrie avec 21 699 travailleurs et, enfin, plus loin celui de l'agriculture avec 208 travailleurs. Le ministre a tenu, toutefois, à rappeler que des conditions et procédures liées aux autorisations de travail pour les travailleurs étrangers ont été fixées dans le cadre de la régulation du marché du travail. Selon lui, le permis de travail doit être accordé à la main-d'œuvre étrangère suivant le besoin et doit concerner les spécialités rares non disponibles sur le marché national du travail. Il s'agit, notamment, du forage et de la prospection au niveau des compagnies du pétrole et du gaz et des spécialités professionnelles dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie. Dès lors, une question se pose d'elle-même : en quoi est spécialisée la main-d'œuvre indienne pour laquelle a fait appel la société émiratie ? Une question qui reste pour le moment sans réponse.

Elles évoquent le handicap de la langue

Il n'en demeure pas moins que des sources proches de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) nous ont indiqué que «la main-d'œuvre locale n'a pas la cote auprès des entreprises étrangères». La cause : les entreprises étrangères sont exigeantes en matière de profil des candidats à l'emploi. «Le taux de placement de la main-d'œuvre locale dans les entreprises étrangères ne décolle pas en dépit d'une batterie de mesures prises par le gouvernement pour contraindre ces entreprises à recruter localement. Une grande partie de ces entreprises ne respectent pas leurs plans de mobilisation. Elles évoquent souvent des contraintes de respect des délais ou exigent des profils difficiles à satisfaire», nous confie notre source.

Les entreprises étrangères engagées dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois sont trop exigeantes, voire intraitables dans le recrutement de la main-d'œuvre locale. L'argument souvent évoqué par ces entreprises de droit algérien pour contourner la réglementation est le manque de compétence de la main-d'œuvre locale. Et pourtant, ces entreprises s'étaient engagées à employer et former les ouvriers algériens. Certaines entreprises étrangères évoquent le handicap de la langue pour «débouter» les candidatures proposées par l'Anem, d'autres plus perspicaces jouent sur le prétexte de l'expérience professionnelle. Sur le plan de la répartition géographique, quatre villes concentrent, à elles seules, 67% de la main-d'œuvre étrangère, à savoir Alger, Ouargla, Oran et Adrar. Pendant ce temps, dans les agences de l'Anem, des milliers de demandes d'emploi d'ouvriers qualifiés en bâtiment et dans d'autres secteurs pourvoyeurs d'emplois restent en instance.

A. B.

DANS LA PERSPECTIVE DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

L'initiative Nabni en appelle à l'expression citoyenne

Dans la perspective du cinquantenaire de l'indépendance, l'initiative Nabni en appelle à l'expression citoyenne en vue de formuler des propositions concrètes et opérationnelles, une vision nationale pour les 8 prochaines années, devant être rendues publiques le 5 juillet 2012.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le 12 juillet 2012, l'Algérie bouclera un demi-siècle d'indépendance et entamera un autre. Comment ce second cinquantenaire sera-t-il engagé ? Sur quelles bases ? Dans quelles perspectives ? Avec quelles ambitions ?

L'initiative Nabni (Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées), lancée en avril dernier, invite justement les citoyens de tous horizons, en Algérie et ailleurs, à en débattre. Cet appel est adressé en fait à l'expertise algérienne, invitée à contribuer de manière lucide et ouverte, au cours des sept prochains mois. Soit réfléchir et formuler des propositions concrètes, interactives et opérationnelles, sur la base des enseignements du premier cinquantenaire, une vision chiffrée de la situation actuelle, des réalisations et des ruptures à opérer, au moins durant les huit prochaines années, en comparant avec une dizaine de pays. Il s'agit justement de participer, depuis hier et à travers le web (www.nabni.org, www.nabni2020 ainsi que sur la page Facebook Nabni 2012), à l'élaboration du rapport du Cinquantenaire de l'indépendance nationale. Devant être présenté le 12 juillet 2012, ce rapport portera sur cinq grands leviers ou chantiers structurants à l'horizon 2020.

Ces thèmes, au demeurant non exhaustifs, concernent le développement économique et création d'emplois, l'éducation, le savoir, la culture et les capacités d'innovation, la santé, la protection sociale et la lutte contre la précarité, vivre ensemble et développement durable : villes, ressources naturelles et écologie ainsi que l'Etat et les institutions de gouvernance. Comme les citoyens sont invités, à travers l'Observatoire Nabni des politiques publiques, lancé également hier et voulu comme une plateforme de consul<Néant>tation et de réflexion, à débattre de ces politiques. Mais aussi à suivre, affiner la mise en œuvre des 100 mesures socioéconomiques rendues déjà publiques le 5 juillet dernier dans le cadre du rapport Nabni 2012. Déjà adressées à plusieurs instances et autorités, ces mesures suscitent déjà l'engouement citoyen traduit par les 100 000 visites des sites Internet. Outre l'intérêt de différentes

Photo : Samir Sid.

personnalités politiques (Ali Benflis, Ahmed Benbitour et Ali Yahia Abdennour), et des contacts téléphoniques avec le FLN et le RND, l'initiative Nabni a bénéficié également de l'écoute des présidents de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, et du Conseil national et économique et social (CNES). Comme elle a bénéficié d'une certaine réceptivité des pouvoirs publics, le Premier ministère également. Et d'autant que les promoteurs de Nabni 2012 ont eu trois rencontres prolongées, voire une convergence d'approche avec le ministre de la Prospective et des Statistiques, Abdelhamid Temmar. Dans la mesure où ce département ministériel est disposé à fournir l'apport statistique et s'impliquer, au demeurant, dans l'élaboration d'une vision prospective à long terme. Voire, l'initiative Nabni intéresse également les chancelleries étrangères, notamment l'ambassade de France et celle des Etats-Unis.

C. B.